



PERMIS DE TRONÇONNEUSE NIVEAU 1 – SÉCURITÉ, ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET TECHNIQUES DE COUPE

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 19 juin 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Permis de tronçonneuse Niveau 1
- **Objectifs de formation** : entretenir sa tronçonneuse et billonner en sécurité.

Certificat Européen (ECC) obtenu après une formation dont le programme est commun à tous les pays d'Europe.

DURÉE / LIEU

1,5 jours (10h30) / CFPPAF de Mirecourt

- outils d'aide à la manutention des billons
- **2^{ème} journée (8h30-12h ou 13h-16h30) :**
 - **Évaluation :**
 - Test théorique (QCM de 30mn)
 - Épreuve pratique (billonnage) sur zone protégée

ORGANISATION

Formation certifiante de 10h30 : **accréditation Permis de tronçonneuse**

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter
- **Modalités pédagogiques :**
 - Apport théorique
 - Démonstration et mise en application
- **Taux de satisfaction***: 100%

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2021-2022)

STRUCTURE

- **1^{ère} journée (8h30-12h / 13h30-17h) :**
 - Les équipements de protection individuelle (EPI)
 - Les équipements de sécurité de la tronçonneuse
 - Entretien de la tronçonneuse :
 - guide chaîne
 - nettoyage du filtre à air
 - vérification de la bougie
 - inspection du filtre à carburant
 - affûtage de la chaîne
 - Mesures de sécurité opérationnelles :
 - transport
 - démarrage
 - vérification des sécurités
- Techniques de billonnage et utilisation correcte des

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Être en possession d'Équipements de Protection Individuelle (E.P.I. – **Non fournis par le centre** : pantalon de sécurité anti-coupure, chaussures de sécurité anti-coupure, gants, casque avec visière et protections auditives)

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

- 300€/participant soit 28,57€/h/participant

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds

d'assurance formation
Ex : OCAPIAT, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de

financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*